

# Moïse Katumbi bientôt en route pour Kinshasa

RDCongo Le comité des droits de l'homme de l'Onu oblige Kinshasa à garantir sa sécurité.

**M**oïse Katumbi, l'opposant congolais en exil depuis un an, a assuré ce vendredi que son retour en République démocratique du Congo était "imminent" après que le comité des droits de l'homme de l'Onu a sommé les autorités congolaises de l'autoriser à rentrer et d'assurer sa sécurité.

"Je vais rentrer au pays. Mon retour est imminent", a déclaré l'ancien gouverneur du Katanga (Sud-Est), sans vouloir préciser de date, au cours d'une conférence de presse à Paris.

## Condamnation

Autorisé à se rendre à l'étranger pour suivre des soins médicaux depuis mai 2016, l'opposant a été depuis condamné en RDC à trois ans de prison pour spoliation d'immeuble dans un procès qualifié de "mascarade" par les évêques congolais et attend de comparaître devant la justice pour une affaire de recrutement présumé de mercenaires. Les autorités congolaises ont pro-

mis de l'arrêter dès son retour.

Récusant ces accusations, M. Katumbi avait porté plainte le 2 juin auprès du comité des droits de l'homme de l'Onu à Genève contre le gouvernement du président Joseph Kabila qu'il soupçonne de vouloir l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle, théoriquement prévue avant la fin de l'année.

L'institution onusienne a accusé réception de sa plainte dans une lettre datée du 13 juin où elle demande à l'Etat congolais de "prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'assurer" que M. Katumbi "puisse rentrer en République démocratique du Congo et puisse participer, librement et en toute sécurité, en tant que candidat, aux élections présidentielles".

Selon ce texte communiqué à la presse par Maître Eric Dupond-Morette, l'avocat français de Moïse Katumbi, l'Etat congolais est également tenu de garantir à l'opposant "son droit à la liberté et à la sécurité en le protégeant contre toute forme d'arrestation ou de détention arbitraire", pendant toute

la durée d'examen de sa plainte à Genève. "Ce n'est pas un appel, c'est une injonction", a souligné M<sup>r</sup> Dupond-Morette, qui a annoncé son intention de "saisir la Monusco" (Mission de l'Onu en RDC) pour assurer la "protection efficace" de son client,

"pour ne pas qu'il lui arrive malheur" avant de poursuivre en expliquant que les autorités congolaises ne brillent pas par leur sens du "respect des règles de droit".

## Principal adversaire

Moïse Katumbi, ancien gouverneur du Katanga est devenu le principal adversaire de l'actuel pouvoir en place en RDC.

La présidentielle est synonyme de départ pour le président Kabila qui a atteint la limite de deux mandats.

Un pouvoir qui, malgré les obligations constitutionnelles et l'accord de la Saint-Sylvestre, signé le 31 décembre, entre la majorité présidentielle et les principales composantes de l'opposition, ne semble pas désireuse d'organiser la présidentielle, synonyme de départ pour le président Kabila rattrapé par la limite de deux mandats.

H. Le.